

COMMUNE DE PRESINGE
COOPERATIVE EQUILIBRE
COOPERATIVE CODHA
COOPERATIVE QUERCUS

Mandat d'études parallèles en deux degrés sur procédure sélective

Projets d'architecture pour le développement du centre villageois de Presinge

L'objet du mandat d'études parallèles est le développement du village de Presinge sous forme d'un écovillage.

Il comprend une proposition d'aménagement du centre villageois et la construction d'environ 140 logements, de quelques surfaces d'activités, des aménagements extérieurs et d'un parking souterrain.

Situé à l'entrée du village, à proximité de l'école, de la mairie et de l'église, ce développement offre l'opportunité de repenser le centre du village qui, actuellement, n'est pas clairement défini.

Tous les ingrédients sont réunis pour proposer un écovillage exemplaire : une commune motivée et impliquée, des superficies bénéficiant d'une solide expérience, un grand terrain disponible et une mise au concours avant l'élaboration d'un PLQ.

Les documents du mandat d'études parallèles sont téléchargeables dès le 29 avril 2016 sur le site : www.codha.ch

Rendu du dossier de candidature de la phase sélective :
7 juin 2016 à 12h00

Maîtres d'ouvrage : commune de Presinge, coopérative Codha, coopérative Equilibre, coopérative Quercus

Organisateur : bureau d'architectes Baillif-Loponte et Associés SA,
3 Clos de la Fonderie, 1227 Carouge.